

CALCUL DE LA REOM POUR 2010 :

Budget OM 2010 : 1 128 110 euros			
Fonctionnement : 942 161 euros			
Investissement : 185 49 euros			
Recettes hors REOM : 384 581 euros			
Produit attendu de la REOM : 743 581 euros			
Déchèterie	Point Recyclage	Collecte	Traitement
36,63 %	8,27 %	25,25%	29,84 %
272 355 €	61 489,85 €	187 741 €	221 869 €

- REOM POUR LES PARTICULIERS :

Mode de calcul : (1 base collecte x coefficient collecte) + (1 base traitement x coefficient foyer) + (1 base déchèterie et PAV x coefficient foyer)						
Collecte en porte à porte			Traitement		Déchèterie et PAV	
Nombre de levées par semaine	Type d'habitat	Coefficient	Type de foyer	Coefficient	Type de foyer	Coefficient
1	Rural	1	1 personne	1	1 personne	1
2	Vertical	1,5	2 personnes	1,5	2 personnes	1,5
2	Horizontal	2	3 et 4 personnes	2	3 et 4 personnes	2
			5 personnes et plus	2,25	5 personnes et plus	2,25

Tarifs pour les particuliers (en euros) :

	1 personne	2 personnes	3 et 4 personnes	5 personnes et plus
Rural : 1 ramassage	126	169	213	234
Vertical : 2 ramassages	146	189	232	254
Horizontal : 2 ramassages	165	209	252	274
Forfait résidences secondaires	126			
Forfait caravanes et bungalows secondaires : collecte + ½ (traitement + PAV + déchèterie 1 personne)	83			

- REOM POUR LES PROFESSIONNELS :

Groupe 1 : Non-redevables de la REOM pour la partie traitement :

Mode de Calcul : 1 base collecte x coefficient collecte		
	Coefficient de collecte	Forfait
Professionnel non résident	1	39 €
Professionnel résident	0	0

Groupe 2 : Forfait pour les professionnels dont l'apport est en moyenne de 100 litres par semaine :

Mode de Calcul : (1 base collecte*coefficient collecte)+ (1 forfait correspondant au traitement des OM+PAV)				
	Base collecte	Coefficient collecte	Forfait traitement	Forfait arrondi au supérieur
1 ramassage+traitement	39 €	1	90 €	129 €
2 ramassages+traitement	39 €	2	90 €	168 €
Professionnel résident	39 €	0	90 €	90 €
Gîtes : 90 €	Goûter à la ferme : 45 €		Chambre d'hôte : 22 €	

Groupe 3 : Forfait pour les professionnels dont l'apport est supérieur ou égal à 200 litres par semaine :

Mode de Calcul : (1 base collecte*coefficient collecte)+ (forfait traitement groupe 2*nb de tranches de 100L)			
	Base collecte	Coefficient collecte	Forfait traitement
1 ramassage+traitement	39 €	1	90 € X...
2 ramassages+traitement	39 €	2	90 € X...
Professionnel résident	39 €	0	90 € X...

- REDEVANCE DES COMMUNES POUR LES ACTIVITES LIEES A LA COMMUNE :

- **Mairies** (mairies, équipements socioculturels, équipements sportifs, nettoyage de voirie...) : en fonction du nombre d'habitants : 0,6 litres par habitant

- **Ecoles** : en fonction du nombre d'élèves et ramenée au nombre de semaines scolaires (36 semaines) : 2,5 litres par enfant

- **Cantines** : en fonction du nombre de couverts et ramenée au nombre de semaines scolaires (36 semaines) : 5,5 litres par couvert

- **Salles des fêtes** : en fonction du nombre maximal de couverts : 5 litres par couvert

N.B : La salle du Béguinage à Fauville en Caux et de la Hétraie de Yébleron n'étant pas réellement des salles des fêtes, elles seront facturées au forfait professionnel dont l'apport est en moyenne de 100 litres par semaine.

- **Marché** : calculée en fonction du volume constaté.

- REDEVANCE POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES NE DEPENDANT PAS DES COMMUNES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS.

Ecole privée Saint Louis	En fonction du nombre d'élèves ramené à l'activité annuelle
Collège F. Villon	Volume constaté ramené à l'activité annuelle (36 semaines pour le collège et 40 semaines pour le CFA)
CFA	
Maison de retraite	Volume constaté
Grande distribution	Volume constaté